

## La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin présente ses prévisions budgétaires 2013-2014

**Saint-Évariste, le 25 juin 2013** – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) présente aujourd'hui ses prévisions budgétaires initiales 2013-2014. Il s'agit d'un budget de 197 120 323 \$.

Pour atteindre l'équilibre, il aura cependant fallu prévoir une appropriation de 1,23 M\$ à même le surplus accumulé de la commission scolaire qui était de 22,9 M\$. Signalons cependant qu'une grande partie de cette somme est constituée par la valeur des terrains appartenant à la CSBE (10,1 M\$) et par l'argent réservé pour les avantages sociaux futurs des employés (6,56 M\$). La partie du surplus disponible est donc de 6,25 M\$ et le montant approprié représente 19,2 % de cette somme.

Les revenus prévus en 2013-2014, en excluant l'appropriation des surplus, sont de 195 388 743 \$, ce qui représente une augmentation de 7,78 M\$ sur l'année précédente. La différence est due en bonne partie à l'indexation des salaires, à la diminution des ratios maître-élèves et à l'augmentation de la clientèle, qui est passée de 16 479 à 16 618 élèves.

L'évolution des clientèles scolaires est illustrée dans le tableau qui suit :

	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle	Éducation des adultes
<b>2012-2013</b>	1 367	7 482	5 804	1 013	813
<b>2013-2014</b>	1 430	7 693	5 694	988	813

### Appropriation du surplus

Le montant de 1,23 M\$ que la CSBE a décidé de s'approprier pour l'année 2013-2014 est le maximum auquel elle avait droit. Cette somme équivaut à l'effort budgétaire exigé de la commission scolaire pour la prochaine année, en excluant la baisse des subventions de péréquation.

Selon le président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, l'appropriation des surplus permettra à la commission scolaire de retourner 1 M\$ aux écoles. « Il s'agit de surplus des écoles qui sont considérés par le ministère comme faisant partie des surplus de la commission scolaire. En agissant ainsi, nous nous assurons qu'ils seront utilisés pour les services à nos élèves », dit-il.

Le directeur général, M. Normand Lessard, a quant à lui rappelé que la CSBE a subi depuis l'année 2010-2011 des compressions budgétaires totalisant 5,8 M\$. Selon lui, l'existence des surplus rend possible une application progressive des compressions et cela permet d'agir de façon plus efficiente, en profitant des opportunités qui se présentent au fil du temps (ex. : départs à la retraite).

Il signale aussi que dans les prévisions 2013-2014, les frais administratifs ne représentent que 4,58 % du budget total, la CSBE ayant encore amélioré sa performance sur ce point.

### Subvention de péréquation

Rappelons par ailleurs que la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin a choisi en avril dernier de préserver la qualité des services à ses élèves sur tout son territoire, plutôt que de compenser à même ses budgets la diminution de la péréquation qui avait été annoncée par le gouvernement et qui est devenue effective depuis. Pour compenser la diminution de 50 % des subventions de péréquation, il aurait fallu couper 3,2 M\$ de plus au budget de la CSBE.

Cette diminution de la subvention gouvernementale se traduira par une hausse moyenne de 47 \$ du fardeau fiscal des contribuables de la Beauce-Etchemin. Le tableau ci-dessous en explique les conséquences pour des contribuables de Saint-Georges. L'effet diffère selon les municipalités, mais Saint-Georges se situe dans la moyenne pour notre secteur.

<b>Taxes scolaires pour une résidence unifamiliale de Saint-Georges en 2012</b>				
Valeur foncière	54 750 \$	105 700 \$	156 100 \$	202 100 \$
Taxe avec facteur de réduction	143 \$	276 \$	382 \$	528 \$
Taxe sans facteur de réduction	192 \$	370 \$	511 \$	707 \$
Montant supplémentaire à payer avec une réduction de 50 %	24 \$	47 \$	65 \$	90 \$

-30-

Source :  
Jacques Légaré  
Conseiller en communication  
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin  
418 228-5541, poste 2694  
[jacques.legare@csbe.qc.ca](mailto:jacques.legare@csbe.qc.ca)



Le directeur général de la CSBE M. Normand Lessard, le président M. Charles-Henri Lecours et le directeur du Service des finances M. Patrick Beaudoin.